

Monsieur Destot, Directeur de l'hôpital  
Monsieur Remande, Maire de La Tronche  
Monsieur Migaud, Président de la Métro

N/réf : FH/CG//DML/PR N°2003-7

La Tronche le 25/04/2003

Messieurs,

L'hôpital Nord sis à La Tronche, a pour vocation de devenir « le pôle des biotechnologies du sillon alpin »<sup>1</sup> dans le cadre du projet d'agglomération. Vous souhaitez implanter le pôle couple-enfant, prévu en 92 à Echirolles, et qui va concentrer une part essentielle des accouchements de l'agglomération.

Le CHU est déjà un lieu très fréquenté, centre d'un trafic automobile intense. Ces développements majeurs risquent d'accentuer les difficultés de stationnement et de circulation dans nos quartiers, en particulier autour du pont des hôpitaux

Nos associations cherchent à améliorer la « qualité de vie » de nos quartiers ou en tout cas, à éviter sa dégradation. C'est pourquoi, nous vous demandons de **préserv**er des espaces de tranquillité au cœur de nos quartiers, espaces ou seraient favorisés les modes doux de déplacement et mise en valeur la beauté des sites.

Afin de diminuer la pollution de l'air, dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain, le CHU doit élaborer un plan de déplacement d'entreprise (PDE) pour réduire la circulation automobile. Il offrira donc au personnel hospitalier, aux consultants et aux visiteurs d'autres moyens que la voiture : les transports publics ou le vélo.

La métro envisage d'aménager des itinéraires sécurisés et protégés du trafic automobile le long de la route du maquis du Grésivaudan et sur le pont des hôpitaux. Pourtant, ce pont des hôpitaux ne nous apparaît plus adapté aux besoins des cyclistes et des piétons : **circuler tranquillement et en sécurité.**

C'est pourquoi, nous souhaitons que les pistes ne passent pas sur le pont des hôpitaux <sup>(2)</sup> mais **par une passerelle piéton/vélo reprenant l'itinéraire cyclable de la rue Lachmann à l'Île Verte jusqu'à la rue de la Poterie à La Tronche. Cette passerelle est notre demande principale dans le cadre de l'insertion urbaine du pôle couple-enfant.**

Par ailleurs, nous souhaitons encourager le CHU à mettre en place **un vélo parc** dans le cadre de son PDE. Les agents hospitaliers pourront s'y garer et faire réparer leur vélo gratuitement ; les visiteurs et promeneurs pourront s'y garer gratuitement mais paieront leurs réparations.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour l'UQ Ile Verte,  
François Hubaud

Pour l'UQ Grande Tronche,  
Philippe Ruppli

Pour l'UQ Petite Tronche/Péage  
D.Morard-Lacroix

---

<sup>1</sup> Ville de La Tronche : plan de ville.

<sup>2</sup> ou une bande marquée au sol pourra aider à traverser moins dangereusement le carrefour et le pont.

## *Annexe 1 : Un projet qui désenclave et relie nos quartiers*

La commune de la Tronche constitue pour partie « un prolongement naturel de l'Île Verte »<sup>3</sup>, en effet, l'histoire commune de nos quartiers s'est constituée autour d'un bac. Historiquement, l'on passait de Grenoble à La Tronche au moyen d'un bac, sauf à emprunter le gué de la porte St Laurent, le quai des Allobroges étant barré par les rochers jusqu'à la fin 17<sup>ème</sup> siècle.



*L'arrêt du bac a supprimé toute communication aisée entre la Tronche et l'Île Verte. Cependant, les habitants continuent à rester proches. Ainsi, les personnes âgées ne pouvant plus rester dans leur maison recherchent fréquemment un appartement à l'Île Verte.*

La passerelle encouragera les habitants des deux quartiers à utiliser des modes doux pour se déplacer. En effet, elle permettra de **désenclaver ces deux quartiers** qui présentent une grande longueur face à l'Isère sans possibilité de traverser.

Elle mettra en valeur le « **site emblématique** » des berges de l'Isère.

Un **itinéraire artisanal métiers d'art de La Tronche à l'Île Verte** pourra rejoindre celui existant derrière le musée de Grenoble.

<sup>3</sup> Etude de la Chambre de commerce du 28 avril 98